



Sommaire

**Préambule,
Repas des
anciens de la
commune,
Foire à tout,
Andelle :
Exposition de
Photos,
Chorale 2002.
Conseil
municipal :
Subventions et
associations,
Emplois,
Repas des anci.,
Travaux 2002,
Projets 2002,
Communauté de
communes,
Pays de Bray,
Questions
diverses .
Calendrier
cantonal,
Spectacle des
écoles primaires,
Kermesse,
Un emblème pour
Croisy,
Histoire des rues :
4ème épisode,
Rue de l'église.
Appel à l'informa-
tion sur l'Orgue de
l'église.**

Préambule

Nous avons fait plusieurs fois le constat que la presse a des difficultés à relayer les résumés des conseils municipaux, de plus tout le monde n'y a pas accès. Notre devoir étant de vous informer vous les trouverez intégralement dans ces pages. Bonne lecture.

L.d.M.

Repas des anciens de la commune

Ce repas organisé par le CCAS fut une belle réussite. Plus de cinquante convives furent réunis dans le restaurant "Chez Sylvie" le dimanche 28 avril 2002 de midi à dix-huit heures. C'est au coude à coude que s'est déroulé la dégustation des différents mets concoctés par M. et Mme Plet.

Les tables ornées de muguet, furent le théâtre de nombreuses discussions et anecdotes du temps passé.

Ce rafraîchissement de mémoire nous rappelle l'étonnante faculté d'adaptation des villageois aux bouleversements économiques et sociaux traversés depuis plusieurs décennies.

L.d.M.

Foire à tout

Elle sera "l'épreuve du feu" pour notre comité des fêtes nouvellement constitué.

le Dimanche 12 MAI 2002

à partir de 7H00

Tarifs : 2 Euros/m pour les Croisyllais,
3 Euros/m hors commune.
réservation :

Tél.: 02.35.23.64.97 ou 02.35.02.19.96

Exposition de Photos

L'ANDEL, vous propose une exposition de photos du 12 au 25 mai 2002 sur le thème :
"Vietnam-Cambodge"
dans la salle du conseil de la mairie.

Chorale du 25 mai 2002

Cette année, nous faisons appel à l'ensemble des 50 choristes de Petit Quevilly dirigés par Mr Frédéric Grente.

Renseignements et réservations

Mr et Mme Mayette

Tel.fax : 02.35.02.13.05

Mr Lino de Martin

Tél.: 02.35.23.69.79

Jusqu'au 23 mai : 2 Euros

Sur place : 3 Euros



Téléphone : 02.35.02.13.05

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, le vendredi 25 janvier 2002 à 19 heures 30, sous la présidence de Monsieur Daniel BUQUET, Maire.

Etaient présents : MM. BUQUET Daniel, MAYETTE Jean-Claude, HELLOT James, DE MARTIN Lino, QUEFFEULOU Michel, DÉTÉ Jacky, SEVESTRE Bernard, Melle POISSON Magali, M. BOUCHÉ Pierre, Mmes LEROY Béatrice, TIRAND Ginette, DELALEAU Renée, MM. BYL Bernard et DERAMOUDT Dany, formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme THOMAS Bénédicte

Avant d'ouvrir la séance, le Maire fait part des vœux ou remerciements adressés au Conseil par Mme Janine THUILLIER et M. Fabien LINANT, ainsi que par de nombreuses personnalités.

Monsieur BYL Bernard est élu secrétaire de séance. Le compte rendu de la séance précédente est, après lecture, approuvé à l'unanimité.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de reconduire ou d'accorder des subventions aux bénéficiaires suivants :

- o Centre Communal d'Action Sociale 700 Euros
- o Amicale des pêcheurs 80 Euros
- o Anciens Combattants 80 Euros
- o Association des Jeunes de Croisy 400 Euros
- o Collèges - Lycées 240 Euros
- o Comité des fêtes 500 Euros
- o Coopérative scolaire Ecole Maternelle 240 Euros
- o Coopérative scolaire Ecole Primaire 80 Euros
- o Croisy Club Détente 1080 Euros
- o Souvenir Français 30 Euros

Une subvention de 800 Euros, allouée à l'ERCA (la maison bleue), est versée par l'intermédiaire du Syndicat du Canton d'Argueil (au travers de la participation communale au fonctionnement de ce syndicat). Les subventions accordées aux associations La Farandole et Les 3 Sources sont prises en charge par le C.C.A.S.

CONTRATS DES EMPLOYES COMMUNAUX

L'agrandissement de l'école maternelle a nécessité une réorganisation des horaires d'entretien des locaux, entraînant la modification du poste.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal unanime, décide les modifications suivantes du poste d'agent d'entretien pour le ménage des bâtiments communaux :

- o Fixe la durée hebdomadaire de travail à 13 heures à compter du 01/01/2002,
- o Crée un second poste d'agent d'entretien et fixe la durée hebdomadaire de travail à 11 heures à compter du 01/01/2002.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens qui est fixé traditionnellement le 1er dimanche de mai coïncide cette année avec le deuxième tour de l'élection présidentielle. Le dimanche suivant, 12 mai, étant celui de la 4ème foire à tout de CROISY, c'est la date du dimanche 28 avril qui est retenue. L'organisation est confiée à M. BYL Bernard, responsable du C.C.A.S., assisté de Mme DELALEAU Renée, conseillère chargée des personnes âgées.

TRAVAUX 2002

Le Maire présente le calendrier prévisionnel établi avec les membres de la Commission des travaux, Mmes et MM Renée DELALEAU, Ginette TIRAND, James HELLOT et Bernard SEVESTRE, lors de leur dernière réunion du 18 janvier dernier.

Ces prévisions ont été établies en tenant compte :

- o des engagements pris lors des élections municipales d'avril 2001,
- o des programmes précédemment engagés,
- o de l'état d'urgence de certains travaux,
- o des possibilités budgétaires ;
- et dans la limite de la présente mandature.

Les projets 2002 concernent les programmes en cours :

- o Chauffage du gymnase,
- o aménagement du Chemin de Fer,
- o rideaux dans la salle du Conseil,
- o Le remplacement d'une partie du réseau d'écoulement des eaux pluviales du chemin du Petit Val ;
- o La réparation des gouttières de la mairie ;
- o La pose de rampes aux marches d'accès à l'église ;
- o La poursuite de la pose de trottoirs dans la rue de la Gare ;
- o La remise en état des bétons et de la rambarde du Pont de la Scierie.
- o Déviation de la RN31 de Croisy. L'avant projet sommaire a débuté. 1ère réunion de suivi à Gournay le 28/3. 1ère réunion du comité technique prévue le 10/4 à Croisy.

Pour les années suivantes sont envisagés :

- o De grosses réparations à l'école maternelle,
- o Des aménagements au bureau de poste,
- o Des travaux d'isolation et de réfection de la cuisine,
- o Des aménagements de ralentissement de la vitesse Route du Mouchel,
- o Un véhicule de service,
- o La réfection de la toiture du réfectoire,
- o Des locaux à vocation socioculturelle,
- o L'aménagement de la route du Val St Pierre (après la réalisation de l'assainissement).

D'autres programmes sont évoqués qui nécessiteront une mise en œuvre à moyen et long terme :

- o Des locaux techniques,
- o La toiture de l'église,

- o L'extension du cimetière,
- o L'urbanisation des réserves foncières communales.

Il est rappelé que d'importants travaux sont menés en parallèle dans le cadre des attributions des Syndicats intercommunaux :

- o Réfection du réseau de collecte des eaux usées,
 - o Raccordement au réseau collectif des habitations non desservies prévu en juin 2002,
 - o Amélioration de l'éclairage public,
 - o Nouvelle station d'épuration pour la mise aux normes et plus grande capacité,
 - o Assainissement au Val Saint Pierre.
- M. MAYETTE souhaite que la remise en état de la signalisation au sol sur la route nationale soit étudiée.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire fait lecture du projet de délibération proposé par le Président du syndicat Cantonal et qui concerne le principe de création de la communauté de communes du Canton d'Argueil.

Le Conseil municipal se déclare très favorable à une association de communes, au sein d'un bassin de vie, pour organiser, entreprendre et réaliser des développements, investissements et aménagements qu'elles ne peuvent envisager seules, tout en conservant à chacune leurs spécificités et leur caractère.

Il est également convaincu que l'entente entre des personnes, phénomène non durable, est un élément important mais non prédominant dans la mise en place d'une telle mutation, qui modifiera profondément le mode de fonctionnement des communes mais devra préserver et correspondre au mode et au cadre de vie que nos habitants, commerçants, artisans, professions libérales et entreprises ont délibérément choisi en demeurant ou en venant habiter dans nos villages.

Il souhaite que **la proposition => transfert des attributions actuelles du syndicat, assez générales et peu précises,** pour mémoire :

- o Création de structure d'accueil pour la création d'emploi dans le canton,
 - o Tourisme et animation en milieu rural,
 - o Equipements collectifs pour la promotion du canton,
 - o Animation culturelle et sportive,
 - o Etude et suivi des dossiers concernant la revalorisation de l'habitat,
- et ne s'avérant pas aptes à arrêter l'exode des entreprises, des commerces, des artisans, des services publics,** soit revue pour correspondre aux différentes compétences requises dans la définition des communautés de commune.

D'autres possibilités peuvent être envisagées selon les opportunités qu'offre une communauté de communes et qui sont multiples : actions en faveur de la jeunesse, halte garderie, crèche, centre aéré, loisirs, structures d'accueil et de séjour des personnes âgées, chenil, agent de sécurité intercommunal, actions sociales, voirie, logement locatif, ...

Le projet demande également une réflexion plus profonde sur des thèmes forts comme les transferts d'emploi, les impôts locaux, les incidences en matière de Taxe Professionnelle Unifiée, Taxe Professionnelle de Zone, reprise d'investissements, et qui soit soutenue par des simulations financières, structurales et fonctionnelles.

Une communauté de communes est un outil de transfert de compétences et certaines conséquences doivent être étudiées : pour exemple : le club de football semble devoir être intégré sans problème, mais qu'en sera-t-il des autres disciplines sportives du canton ? Les arts martiaux, le basket- bal, la pétanque, le tennis de table, et bien d'autres.

En conséquence, et après en avoir délibéré, **le Conseil municipal unanime, considérant qu'il manque d'éléments, demande que des concertations complémentaires aient lieu, avant de statuer sur le projet proposé.**

Il réitère son sentiment que chaque commune doit pouvoir décider en toute sérénité de son devenir, et demande à Monsieur le Sous-Préfet de surseoir à une proposition de périmètre qui intégrerait arbitrairement une ou des communes qui ne se seraient pas prononcées directement.

PAYS DE BRAY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de Charte de Développement Durable du Pays de Bray, projet soumis à l'ensemble des assemblées délibérantes des sept cantons du Pays de Bray, compétentes au titre de la loi Voynet.

QUESTIONS DIVERSES

Conseiller municipal en charge des questions de défense

Le Maire présente la demande transmise par M. le Préfet de Région, émanant du Secrétariat d'Etat à la Défense, qui suggère l'instauration, au sein de chaque Conseil Municipal, d'une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime désigne M. Jean Claude MAYETTE pour remplir cette fonction.

Le Maire fait part à ses collègues :

o Qu'il a été informé d'un projet de redémarrage du Comité des Fêtes. M. Jacky DETE, sollicité, informe ses collègues de l'avancement des démarches.

o De la création prochaine d'une association des Anciens Combattants.

o Que la réorganisation du fonctionnement du bureau de poste, annoncée depuis mi 2001 par la direction de Neufchatel, semble à nouveau reportée, et que son administration territoriale dépendra dorénavant, à compter du 4 mars 2002, de deux groupements distincts : pour le courrier, du groupement Entre Seine et Bray ; et pour les activités grand public, du groupement Seine et Andelle, dont le siège est à Rouen.

o De la lettre du Président du Syndicat de ramassage des ordures ménagères, signalant des difficultés d'accès pour les véhicules de collecte, causées par un manque d'élagage des arbres bordant la route du VAL Saint PIERRE.

o D' un courrier de M. le Préfet alertant sur des risques d'inondation probables, durant la prochaine période hivernale, dues aux hauteurs d'eau supérieures à la normale des nappes phréatiques.

o Qu'il n'a pas eu de réponse à la demande d'information qu'il a adressé le 14 novembre dernier, suite au passage dans la commune d'une équipe de géomètres, aux responsables de l'EDF au sujet d'un projet d'enfouissement des lignes aériennes.

Projet de blason pour la commune

3 propositions ont été reçues et sont présentées.

M. DE MARTIN expose les différentes significations héraldiques des motifs proposés.

Le conseil municipal est informé:

o Du Conseil d'école qui s'est tenu le 17 novembre, des échanges concernant le fonctionnement de la cantine, et de l'indiscipline de certains enfants.

o De la reprise d'activité de l'association " La Clef des Champs "

o Que les séances d'aide aux devoirs mises en place depuis le 15 janvier par le C.C.A.S., sous l'autorité de Mme MAYETTE, assistée de Mme BYL et de M. Stéphane LEBLOND, sont assidûment fréquentées.

o Des économies importantes constatées sur les dépenses de chauffage, après un an d'utilisation, suite au remplacement de la chaudière de la mairie et des écoles et aux travaux d'isolation.

o De l'organisation le 19 mars, à CROISY, de la prochaine commémoration de la fin des opérations militaires en Algérie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Calendrier cantonal

AVRIL

Samedi 6 :

Hodeng, couscous dansant;

La Feuillie, soirée dansante des Sapeurs pompiers.

Dimanche 7 :

Nolléval, tournoi de pétanque.

Samedi 13 :

Nolléval, poule à la manille du comité des fêtes.

Dimanche 14 :

Sigy, banquet de l'amicale des anciens élèves :

La Feuillie, pétanque club.

Vendredi 19 :

La Feuillie, 20h.30, poule aux dominos du comité des fêtes.

Samedi 20 :

Sigy, soirée à thème du comité;

La Feuillie, couscous des Bronzés.

Vendredi 26 : La Feuillie, repas dansant du comité des fêtes.

Dimanche 28 : Sigy, repas des anciens;

Croisy, repas des anciens

La Feuillie, foire à tout et foire aux livres de l'Office de Tourisme.

Mardi 30 :

Argueil, choucroute du comité des fêtes.

MAI

Mercredi 1er :

Hodeng, 12h., repas des anciens et CCAS;

La Feuillie, course cycliste du comité des fêtes

et vélo Club de Forges;

Nolléval, repas des anciens.

Samedi 4 :

Sigy, bal du muguet du comité des fêtes.

Dimanche 5 :

Mésangeville, poule aux dominos des anciens combattants;

Nolléval, pétanque;

La Feuillie, rando cantonale de l'Office du tourisme.

Dimanche 12 :

Croisy, foire à tout.

La Feuillie, pétanque, marché fermier;

Samedi 18 :

Croisy, expo photos du 12 au 26;

Beauvoir, repas du comité des fêtes.

Dimanche 19 :

Sigy, foire à tout et marché fermier du comité des fêtes.

Vendredi 24 :

Mesnil Lieubray, poule aux dominos.

Samedi 25 :

Croisy, chorale ;

La Haye, pétanque du comité des fêtes.

Dimanche 26 : Nolléval, foire à tout

JUIN

Samedi 1er :

Croisy, tournoi de basket.

Dimanche 2 :

Croisy, tournoi basket;

La Feuillie, tournoi pétanque;

Beauvoir, foire à tout;

Nolléval, Bois et Vallées VTT.

Jeudi 6 :

La Haye, Normandy Day.

Samedi 8 :

La Feuillie, paella des Neiges Feuilloises.

Dimanche 9 :

Nolléval, pétanque;

Mesnil Lieubray, kermesse paroissiale.

Samedi 15 :

Nolléval, spectacle dansant par la MNC.

Dimanche 16 :

La Feuillie, ball trap les Bronzés;

La Feuillie, pétanque du comité des fêtes.

Vendredi 21 :

St Lucien, fête de la Musique.

Samedi 22 :

Nolléval, feux de la St Jean.

Dimanche 23 :

Beauvoir, journée santé;

La Feuillie, rallye vélo.

Samedi 29 :

St Lucien, fête communale, repas dansant.

Dimanche 30 :

Hodeng Hodenger, marché familiale Sports et Loisirs.

Spectacle des écoles primaires

Les instituteurs du regroupement pédagogique de la Haute Andelle vous invitent

le Samedi 1er Juin 2002 à 9H00

dans la salle Henry Auvray de Croisy pour le spectacle de fin d'année.

A l'issue de la représentation de vos enfants

"La clef des champs" vous offre un verre de l'amitié.

Kermesse

La kermesse des écoles maternelles aura lieu :

le Samedi 8 Juin 2002 à 15 H à 18 H

Un emblème pour Croisy

Les précisions sur ces projets sont disponibles en mairie et sur notre site internet :

<http://www.croisy-sur-andelle.fr.fm>



Elle commence, elle aussi, au croisement du virage central, et se termine à l'intersection avec la rue des Menuisiers.

Cette dénomination était tellement évidente qu'elle a été retenue immédiatement, d'autant plus que beaucoup de riverains l'utilisaient déjà implicitement.

L'église, reconstruite au XVII^e siècle, est dédiée à Notre-Dame-de-l'Assomption.

Je ne reviendrais pas sur son histoire, qui est très bien décrite par nos historiens régionaux : M. Michel COFFIN dans le 2^{ème} tome des 6 volumes de sa " promenade géographique, historique, touristique en Pays de Bray " ; et surtout Louis LEROUX, dans sa remarquable " monographie générale du Canton d'Argueil ", et dont un exemplaire de la réédition de 2001 est en bonne place dans les rayons de notre bibliothèque municipale et que je vous encourage vivement à aller emprunter.

Il est néanmoins curieux de noter que Louis LEROUX, page 235, pense que M. COCHET, HISTORIEN de la Seine-Inférieure, aurait confondu l'église primitive de 1261 avec celle de La Haye, mais les membres de la commission Départementale des Antiquités ont confirmé, dans leurs travaux de 1976, que sa construction a bien été attestée en 1261 ; n'ayant aucune prétention d'arbitrer ce point, je laisse à qui le veut bien le soin de nous renseigner.

Nous nous intéresserons au passé plus récent, riche de souvenirs pour nos anciens mais certainement ignoré de beaucoup d'habitants.

De ces dernières décennies, l'événement le plus marquant pour l'église aura été l'effondrement, suite à la tempête du 28 décembre 1979, d'un grand pan du mur de façade. Il a fallu remonter plus de vingt tonnes de pierres et de silex pour reconstituer patiemment l'édifice. On ne peut que rendre hommage à l'artisan, Serge HURAY, pour l'excellent travail réalisé car cette réparation est quasiment invisible, seule subsiste une légère différence de teinte que gommara la patine du temps. Notons que la restauration est faite sans ciment, avec un mortier de chaux grasse issu des techniques des compagnons de jadis et dont la composition fut indiquée par Monsieur Maurice PREVERT.

Comme hélas beaucoup d'autres, notre église a subi également plusieurs vols dont le plus préjudiciable eut lieu dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 août 1980 : outre les nombreux et précieux objets dérobés, les voleurs ont, pour pénétrer dans les lieux, détruit un vitrail très ancien de grande valeur architecturale.

Si l'aspect extérieur de l'église mérite incontestablement qu'on s'y attarde, les éléments intérieurs n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Citons quelques unes des nombreuses beautés qu'elle recèle : la toile peinte de la fin du XVIII^e siècle " La Pentecôte " ; les deux tabernacles avec les

statues de Saint Pierre et Saint Paul en bois peint et doré, du XVII^e siècle ; les deux fragments de litre seigneuriale avec deux blasons, en pierre peinte, du XVIII^e siècle ; l'Estensoir en haut relief, en bois polychrome, du XVIII^e siècle ; et deux lustres en cristal de Venise de couleur, du XIX^e siècle ; qui sont inscrites sur l'inventaire des objets classés monuments historiques, par arrêté préfectoral du 17 décembre 1984.

Sont également en cours d'étude : depuis quelques années le retable majeur, et dernièrement l'orgue, qui est un modèle unique, très rare de par son originalité : l'ensemble de la tuyauterie est en bois !

Et il y a également les lambris, les stalles, la chaire à prêcher, ... mais bien mieux qu'une longue énumération fastidieuse, si l'on veut apprécier pleinement toutes ces curiosités, rien ne remplace une visite ; à ce sujet je vous informe que les samedi 17 et dimanche 18 août, l'après-midi, elle sera ouverte au public, dans le cadre de l'opération " les églises de nos villages vous accueillent ", sous la conduite de Madame Denise BLOT, que je tiens à remercier ici pour la dévouement dont elle fait preuve, aidée de Madame Christiane LESEIGNEUR, pour l'entretien de notre église.

Une autre particularité de notre église est d'avoir conservé en activité le cimetière attenant, car cela est de moins en moins courant. Cette situation durera encore longtemps car, pour palier au manque de places disponibles auquel nous allons être confronté dans les prochaines décennies, le Conseil municipal a décidé le 7 novembre 1998 d'acquérir un terrain adjacent de 2300 m².

Le cimetière aussi eut à subir les dommages du temps. Dans les années 70, ce sont quarante mètres du mur de clôture, coté Est, qui s'effondrèrent, et que, là aussi, nous avons reconstruit dans son style d'origine. Sa construction datait de 1878, après un premier agrandissement du cimetière en 1868.

J'ai eu la chance ?, ou le triste privilège ? d'être le dernier " remonteur d'horloge ", du 1^{er} avril 1979 à l'été 1989 lorsque celle-ci fut électrifiée. je succédais là à Henri DEVIN, qu'une fin tragique enleva à cette fonction qu'il assumait depuis avril 1968; il avait lui-même remplacé Marcel PICARD, qui avait été précédé de Aimé AUMONT, qui avait rempli cette charge pendant 22 ans, après avoir pris la suite d'Emile FOSSE.

Cette " modernisation " a éteint la voix cristalline des tinterelles qui sonnaient les divisions d'heures (¼ d'heure - ½ heure - ¾ d'heure). Nous y avons gagné l'angélus de 7 heures, midi et 19 heures, que nous dispense généreusement(sauf le dimanche matin) la cloche de 1844, nommée Marie Désirée

Georgette par Georges Bertin BREMONTIER des HAUTS-CHAMPS et Marie Delphine DUPUTEL, épouse HELLOT, et qui fut fondue par CAPLAIN de Rouen.

Notre sonneur, Jacques BELIERE, a vu lui aussi sa tâche, qu'il assure depuis 44 ans bien qu'il n'ait été officiellement nommé par arrêté du Maire que le 6 décembre 1982, bouleversée par cette électrification. Plus de grosse corde à tirer pour lancer les mises en volée et autre carillonnements, mais des commutateurs à pousser.

Signe d'évolution des temps ou mutation de la société ? notre église est, comme beaucoup d'autres, surtout fréquentée par les pigeons, mais il est agréable de pouvoir encore bénéficier de son acoustique de qualité mise en valeur par les chorales qui s'y produisent de temps en temps.

Lieu de culte, de recueillement et de prière pour certains ; lieu chargé d'histoire, amour des vieilles pierres pour d'autres ; mémoire du travail de nos ancêtres ; ou encore indifférence à force de la voir dans le paysage ; l'important est que chacun y trouve ce qu'il vient y chercher.

DB

L'orgue de l'église

A la demande de la mairie, deux spécialistes sont venus faire une expertise gratuite de l'orgue de l'église de Croisy. La conclusion est que **cet orgue est exceptionnel par sa conception et sa construction**. Il semble être l'oeuvre d'un artisan local génial, et date vraisemblablement du milieu du siècle dernier. Pour permettre sa classification éventuelle en tant que pièce historique, afin d'obtenir des subventions pour sa réparation, ces spécialistes auraient besoin de renseignements concernant son origine.

Y aurait-il à Croisy quelqu'un qui aurait entendu parler de sa construction ou de personnes ayant joué sur cet orgue.

Si oui, auriez vous la gentillesse de contacter la mairie.

